

---

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

---

Séance extraordinaire du budget du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la salle municipale du 771 rue Beauce le 14 janvier 2014, à compter de 20h00.

**Sont présents :**

Madame la conseillère Sylvette Savaria et les conseillers, messieurs Ghislain Beauregard, Bruno Napert, Pierre St-Louis, Rémi Francis et Daniel Palardy formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Daniel Plouffe.

Monsieur Claude Geoffrion, directeur général et secrétaire-trésorier assure le greffe de la session.

**1- Ouverture de la séance, constat de quorum**

Ouverture de la séance à 20h00 et constat de quorum, tous reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation.

**2- Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**2014-01-01**

Sur la proposition du conseiller Pierre St-Louis, appuyé par le conseiller Bruno Napert, il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. Ouverture de la séance et constat de quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Budget 2014 – Adoption
4. Programme triennal d'immobilisation 2014, 2015 et 2016 – Adoption
5. Période de questions portant sur le budget
6. Levée de l'assemblée.

**ADOPTÉE**

**3- Adoption du Budget 2014**

**Lecture du document explicatif du budget 2014 par monsieur le maire Daniel Plouffe.**

**BUDGET 2014**

<b>REVENUS</b>	<b>BUDGET 2014</b>
Taxe générale	387 751\$
Taxe de police	90 302\$
Imposition de droits	15 000\$
Gestion des matières résiduelles	43 834\$
Taxe de secteur (nettoyage de cours d'eau)	355 000\$
Aqueduc (entretien du réseau et consommation d'eau)	51 435\$
Edifice municipal – Pacte rural	50 000\$
Bibliothèque – Subvention MCC	12 000\$
Subventions amélioration réseau routier, taxe d'accise	90 840\$
Autres (constats, location salle, redevances mat. rés., intérêts...)	26 067\$
Surplus accumulés non affectés	140 000\$
Surplus accumulés affectés	110 700\$
<b>TOTAL REVENUS :</b>	<b>1 372 929\$</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Administration générale	254 832\$
Sécurité publique	151 429\$
Transport	172 809\$
Hygiène du milieu	114 001\$
Urbanisme et aménagement du territoire	400 909\$
Loisirs et culture	274 949\$
<b>TOTAL DÉPENSES :</b>	<b>1 372 929\$</b>

<u>Taux de taxation :</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>Diminution</u>
<b>Taxes générales :</b>			
Résidentiels et 6 logements :	.5497/100\$	.4057/100\$	26.20%
Industriels et commerciaux :	.7292/100\$	.7171/100\$	1.66%
Immeubles agricoles :	.5497/100\$	.4057/100\$	26.20%
Immeubles non résidentiels :	.6764/100\$	.5500/100\$	18.68%

La diminution des taux de taxation fait suite au dépôt du nouveau rôle d'évaluation en tenant compte de l'augmentation générale de l'évaluation et de l'utilisation de surplus accumulés.

	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>Diminution</u>
Taxes de police :	.1459/100\$	.0959/100\$	34.27%

<u>Service d'aqueduc :</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>Augmentation</u>
Entretien du réseau :	178\$	186,70\$	8,70\$

Ce montant est payable pour chaque entrée d'eau installée.

Fourniture d'eau : (même taxation que 2013)

- a) Toutes catégories d'immeubles à l'exception des exploitations agricoles enregistrées :
- 100 premiers mètres cubes gratuits;
  - excédent aux 100 premiers mètres cubes, facturé à 0.50\$ du mètre cube.
- b) Exploitations agricoles enregistrées :
- 100 premiers mètres cubes gratuits;
  - 50 mètres cubes additionnels au tarif de 0.50\$ du mètre cube pour la résidence;
  - Excédent du 150 mètres cubes calculé au tarif de 0.50\$ du mètre cube.

**Transport, cueillette et élimination des ordures ménagères :**

	<u>2013</u>	<u>2014</u>
- Immeubles résidentiels :	272\$	225,61\$
- Immeubles industriels, commerciaux, institutionnels :	220\$	203,30\$
- Bacs supplémentaire matières résiduelles :	200\$	174,50\$
- Conteneur 8 verges cubes :	2 067\$	1 957\$

**2014-01-02**

Sur la proposition du conseiller Bruno Napert, appuyé par la conseillère Sylvette Savaria, il est unanimement résolu d'adopter le budget 2014 tel que présenté, avec des dépenses et des revenus égaux de 1 372 929 \$.

**ADOPTÉE**

**4- Programme triennal d'immobilisation 2014, 2015 et 2016 – Adoption**

**2014-01-03**

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article n° 953.1 du code municipal ;

CONSIDÉRANT le caractère non obligatoire du programme ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Ghislain Beaugard, appuyé par le conseiller Pierre St-Louis, il est unanimement résolu :

**D'ADOPTER** le programme tel que déposé, à savoir :

## Plan triennal d'immobilisation

### Année : 2014 :

- Agrandissement de la bibliothèque, rénovation du bâtiment municipal et climatisation
- ▶ Coût évalué à : 350 000 \$,  
Financement : Pacte rural, subvention Ministère de la Culture, fonds municipal et revenus de sources locales

### Année 2015 :

- Aqueduc : contrôle de la qualité de l'eau : instruments et accessoires
- ▶ Coût évalué à : 60 000\$  
Financement : Subventions et revenus de sources locales

### Année 2016

- Construction d'un bâtiment fonctionnel pour les travaux publics et les loisirs
- ▶ Coût évalué à 50 000\$  
Financement : Subvention, contribution municipale et emprunt à court terme

**ADOPTÉE**

### 5- Période de questions

Monsieur le maire tient une période de questions pour les citoyens dans l'assistance.

Il n'y a aucune question de la part des citoyens présents à l'assemblée.

2014-01-04

### 6- Clôture de la session

L'ordre du jour étant épuisé, sur la proposition du conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par le conseiller Daniel Palardy, il est unanimement résolu que la présente session soit close à 20h16.

**ADOPTÉE**

---

**Daniel Plouffe**  
Maire

---

**Claude Geoffrion**  
Directeur général et secrétaire-trésorier